



LA FRANÇAISE

# LA LETTRE

ÉDITION SPÉCIALE - 15 MARS 2016

## DE L'IMPACT DE LA DÉPENSE PUBLIQUE SUR LA PRODUCTIVITÉ... DU SECTEUR PRIVÉ ! ...AUX ENJEUX DU GRAND PARIS.

De Xavier Lépine – Président du Directoire de La Française



Photo : T.PAVIOT

57 % de dépense public rapporté au PIB (contre 44 % en 1978)... Combien de fois avons-nous entendu ce ratio synonyme d'une fonction publique responsable de tous les maux de la France, à commencer par le chômage.

Dans ma lettre du 9 juillet 2012 "*Dépenses publiques, dette et croissance...*"\*, j'analysais les liens entre les dépenses publiques, la dette et la croissance sur longue période, i.e. depuis le dernier excédent budgétaire de 1974 et, pour faire simple, les conclusions\* étaient :

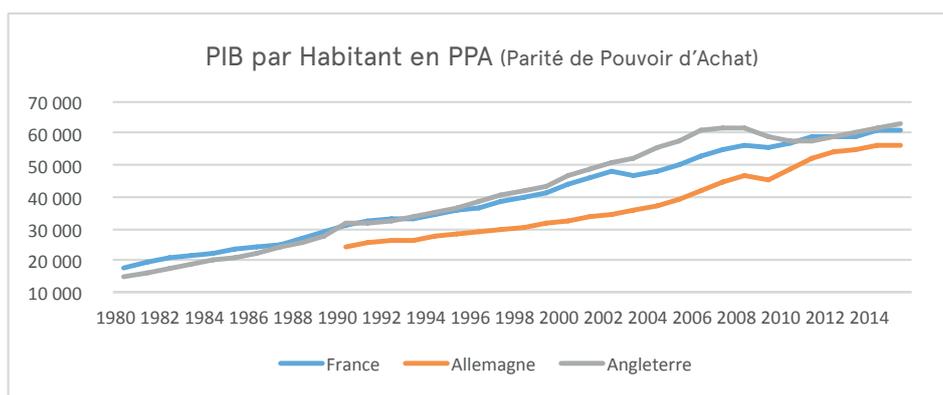
- Le taux de croissance de la dépense publique, déflaté de l'inflation, sur les 40 dernières années était de 2,4 % alors que le taux de croissance du PIB n'était que de 1,7 % ;

- Le financement de cet accroissement s'est fait par le déficit public et donc la croissance de la dette qui a augmenté de 6 % en moyenne annuelle sur la période ;
- Le nombre de fonctionnaire par habitant est passé de 7,2 % à 8,3 %, ce qui, ramené à la population active a fait passer le pourcentage de fonctionnaires de 17,8 % à 20,6 % ;
- Une analyse plus fine de la nature des dépenses publiques fait ressortir que les prestations sociales et les intérêts de la dette sont les principales explications de ces dérives : +2,75 % par an de prestations sociales pour 1,7 % de croissance du PIB et + 6 % par an pour les intérêts de la dette.

Cependant, une autre approche consiste à ne plus regarder le numérateur, i.e. la dette publique, mais plutôt le dénominateur, i.e. le PIB et singulièrement le PIB par habitant. Autrement dit dans quelle mesure l'impact d'une administration excessive conduirait à un double impact : un secteur public moins contributif au PIB que le secteur privé mais également à une moindre efficacité du secteur privé du fait des lourdeurs administratives.

Le Produit Intérieur Brut n'est jamais que la somme des PIB individuels, i.e. le PIB par habitant multiplié par le nombre d'habitants. Plutôt que de se focaliser sur le coût direct de la dépense publique, on doit aussi s'interroger sur la lourdeur du dispositif administratif, particulièrement pesant pour les entreprises et spécifiquement dès qu'il s'agit de projets immobiliers ou d'infrastructures dont les délais de réalisation (10 ans pour la Samaritaine, combien d'années pour CDG Express ?) pèsent lourds en terme de productivité collective.

L'une des manières, bien qu'incomplète, de calculer le coût de la lourdeur administrative est de comparer l'évolution du PIB par habitant, exprimé en Parité de Pouvoir d'Achat (source FMI) entre les trois grands pays européens que sont la France, l'Angleterre et l'Allemagne. On peut globalement considérer que ces 3 pays peuvent avoir des trajectoires de productivité comparables et les résultats sur longue période sont révélateurs (pour l'Allemagne je n'ai pris les données qu'à partir de la réunification).



En 1980, le PIB par habitant en France était supérieur de 20 % au PIB par habitant anglais ; aujourd'hui le PIB par habitant anglais est supérieur de 4 % ; autrement dit la France a perdu 25 % de PIB par habitant depuis 35 ans par rapport à l'Angleterre. La réduction de l'écart s'est réalisée entre 1984 et 1990 (les années Thatcher).

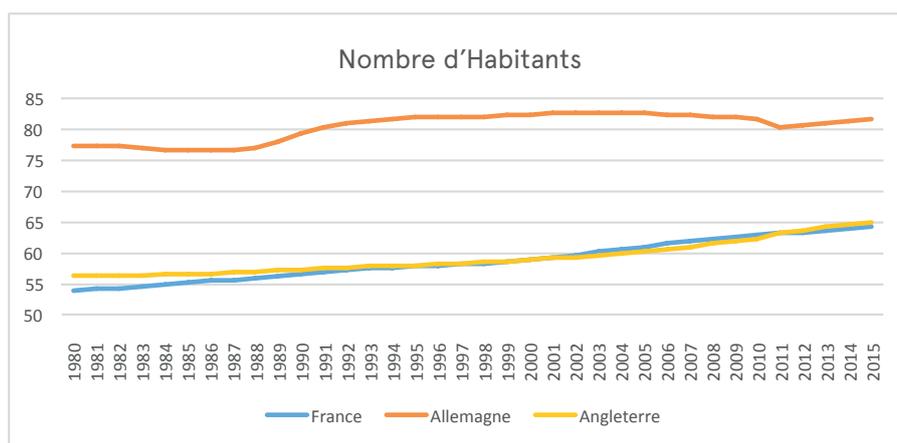


Une partie de l'explication pourrait résider marginalement dans la démographie, la France ayant eu une croissance de sa population de 20 % sur la période contre 15 % pour l'Angleterre. Toutefois, même si l'on supposait que l'écart de croissance de population n'existait pas et que nous avions le même PIB avec ou sans ce différentiel de croissance de population, l'écart de perte de compétitivité sur la période serait toujours de 20 %.

La comparaison avec l'Allemagne est plus délicate du fait de la réunification. Ce qui est clair c'est que l'écart de productivité, dont le PIB par habitant reste supérieur en France à celui de l'Allemagne, se réduit fortement avec une accélération de la réduction de l'écart depuis 2010.

Au total depuis 1980, la croissance en pouvoir d'achat par habitant a augmenté de 3,6 % par an en France contre 4,25 % pour l'Angleterre, les fameux 0,65 % qui nous font tant défaut. Par contre, même si le modèle libéral Anglais est souvent mis en avant par les libéraux français, force est de constater que depuis 1989, la croissance du PIB par habitant a été pratiquement la même entre la France (2,7 %) et l'Angleterre (2,85 %) avec une volatilité plus importante pour l'Angleterre (modèle plus libéral et flexibilité du taux de change) ; au total, sur la base des chiffres, une fois les réformes faites et son impact sur la croissance établi, l'effet s'estompe.

La comparaison avec l'Allemagne est bien sûr plus délicate du fait de l'impact de la réunification. Ainsi depuis 1989, la croissance du PIB par habitant a été de 3,5 % en moyenne en Allemagne contre 2,7 % pour la France. Il est difficile de définir à partir de quel moment on ne peut plus parler de rattrapage. Ce qui est certain c'est que depuis 2005, soit 15 ans après la réunification, le PIB par habitant a augmenté de 45 % en Allemagne contre 22 % pour la France. Les évolutions démographiques respectives compliquent un peu l'équation : + 15 % en France depuis 1989 contre +3 % pour l'Allemagne, et la situation démographique se dégrade toujours en Allemagne : - 0,9 % depuis 10 ans contre + 5,3 % pour la France. De manière très macro-économique, entre le retour sur les investissements liés à la réunification, une certaine forme de rattrapage par rapport à l'Angleterre et la France ainsi qu'un modèle administratif plus efficace, il est difficile de scinder les éléments, mais le différentiel de croissance de PIB par habitant illustre bien qu'il est possible de retrouver une croissance élevée même dans une situation tant interne qu'internationale difficile !



Au total cette perte de productivité relative est d'autant plus problématique que la globalisation des économies nécessite au contraire la démarche inverse pour réduire le chômage. Elle n'est que très partiellement due aux spécialisations internationales différentes entre les trois pays, mais pour une large part aux lourdeurs introduites par le système français sur-administré et peu flexible (du contrat de travail aux lenteurs et coûts administratifs).

A cet égard, le projet du Grand Paris, dont l'investissement total, public et privé est estimé à 100 Mds€ sur les prochaines quinze années est l'opportunité de repenser en profondeur la Gouvernance de nos territoires. 100 Mds€ représente 5 % du PIB annuel de la France, ramené à 15 ans, c'est l'équivalent de 0,33 % du PIB par an. Si par une meilleure gouvernance, 5 années pouvaient être gagnées, l'équivalent de croissance du PIB passerait à 0,5 % et permettrait de créer les conditions d'une croissance créatrice d'emplois.

Alors messieurs les Elus et de la Fonction Publique, le deal est entre vos mains !

*\*A retrouver ici : [https://www.lafrancaise-group.com/fileadmin/docs/lettresXL/lettre\\_LaFrancaiseAM\\_20120710.pdf](https://www.lafrancaise-group.com/fileadmin/docs/lettresXL/lettre_LaFrancaiseAM_20120710.pdf)*

*\*\*source : cour des comptes*



**LA FRANÇAISE**

Groupe La Française  
128, bd Raspail 75006 Paris - France  
Tél. +33 (0)1 73 00 73 00 - Fax +33 (0)1 73 00 73 01  
480 871 490 RCS PARIS - [www.lafrancaise-group.com](http://www.lafrancaise-group.com)